

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
11	11	7	9

Séance du 02 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le deux juin à DIX-HUIT heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de : M. MORDELET Charles-Antoine, Maire.

Présents : Mmes BARTIAUX Claudine, CHAUVIN Hélène, HEBRARD Valérie, TROIN Katia, et MM. BAGARRE Jean-Pierre, GARENCE Jacques,  
Absents représentés : GRADASSI Colette (à MORDELET Charles-Antoine), GARRON Patrice (à TROIN Katia),

Absents excusés non représentés : BASCOUL André, MORDELET Pierre,  
Mme HEBRARD Valérie a été nommée secrétaire.

Date de la Convocation

26/05/2023

Objet de la délibération

Délibération n°32/2023 : **FINANCES : BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT – DÉCISION MODIFICATIVE N°2**

**DÉCISION MODIFICATIVE N°2 :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants :

**DÉCIDE** de procéder au virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2023 :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D 002 : Déficit fonctionnement reporté		2 689,94 €		
<b>TOTAL D 002 : Déficit antérieur reporté (fouc)</b>		<b>2 689,94 €</b>		
R 70111 : Ventes d'eau aux abonnés				2 689,94 €
<b>TOTAL R 70 : Ventes prod fab, prest serv, mar</b>				<b>2 689,94 €</b>
<b>Total</b>		<b>2 689,94 €</b>		<b>2 689,94 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D 2315 : Install., mat. et outil. tech.		90 000,00 €		
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>		<b>90 000,00 €</b>		
R 10222 : FCTVA				90 000,00 €
<b>TOTAL R 10 : Dotations Fonds divers Réserves</b>				<b>90 000,00 €</b>
<b>Total</b>		<b>90 000,00 €</b>		<b>90 000,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>92 689,94 €</b>		<b>92 689,94 €</b>

Fait et délibéré à Aiguines, les jour, mois et an susdit  
Le Maire, Charles-Antoine MORDELET

